



Côtes de Biéil et Montoussé
31350 Boulogne sur Gesse



BULLETIN D'INFORMATION

N°11 - Décembre 2015

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous communiquer l'état d'avancement de l'animation du site Natura 2000 : Côtes de Biéil et Montoussé, situé sur la commune de Boulogne-sur Gesse.

EDITORIAL

SOMMAIRE

- ◊ Editorial de M. le Maire
- ◊ Nettoyage du site : une action citoyenne p 2
- ◊ Des étudiants de BTS entretiennent les landes à genévrier p 2
- ◊ 10 ans de gestion active du site p 3
- ◊ Animations 2015 : les temps forts p 4
- ◊ Infos MAEC p 4

Nettoyage du site : une action citoyenne

Une dizaine de personnes s'est retrouvée le 11 avril pour effectuer un nettoyage du site. Le sentier et le bord du lac ont été parcouru. Très peu de déchets rencontrés (la majorité étant constituée de bouts de plastiques provenant sans doute de sacs et de bâches agricoles, en bord de lac).

Preuve du respect des visiteurs pour cette nature préservée. Cette proposition d'action citoyenne sera renouvelée chaque année.



Le Samedi 11 Avril
à partir de 15h
Place de la mairie
31350 Boulogne sur Gesse

(Reportée au samedi 25 avril si mauvais temps)



Collation offerte aux bénévoles

Inscription Obligatoire avant le 9 Avril ou 05 61 88 13 19



Des étudiants de BTS entretiennent les landes à genévrier

Un projet tutoré portant sur certaines landes à genévriers s'est déroulé en 2015. Une équipe d'étudiants de l'Institut Saint Christophe de Masseube a étudié la dynamique de certains secteurs à genévriers et a proposé des actions visant à contenir le développement de ces végétaux sur les pelouses. Les landes à genévriers sont des habitats d'intérêt communautaire et doivent, à ce titre, être conservées, mais elles doivent garder leur caractère de milieu ouvert. Un chantier de mise en œuvre des préconisations de gestion a eu lieu le 26 mai 2015.

Une quinzaine d'étudiants a participé. Des séances supplémentaires, notamment pour le brûlage des rémanents et la construction d'un hôtel à insectes ont eu lieu, début 2016.

Outre la réouverture des landes et la restauration d'un milieu semi-ouvert, le chantier a permis d'entretenir certaines parties du sentier de découverte, à proximité qui tendait à être embroussaillé.



10 ans de gestion active du site

Les côtes de Bieil et Montoussé ont été désigné site Natura 2000 du fait de la présence de plusieurs habitats d'intérêt communautaire, l'intérêt majeur étant la présence d'un cortège d'orchidées très riche (en nombre d'espèces).

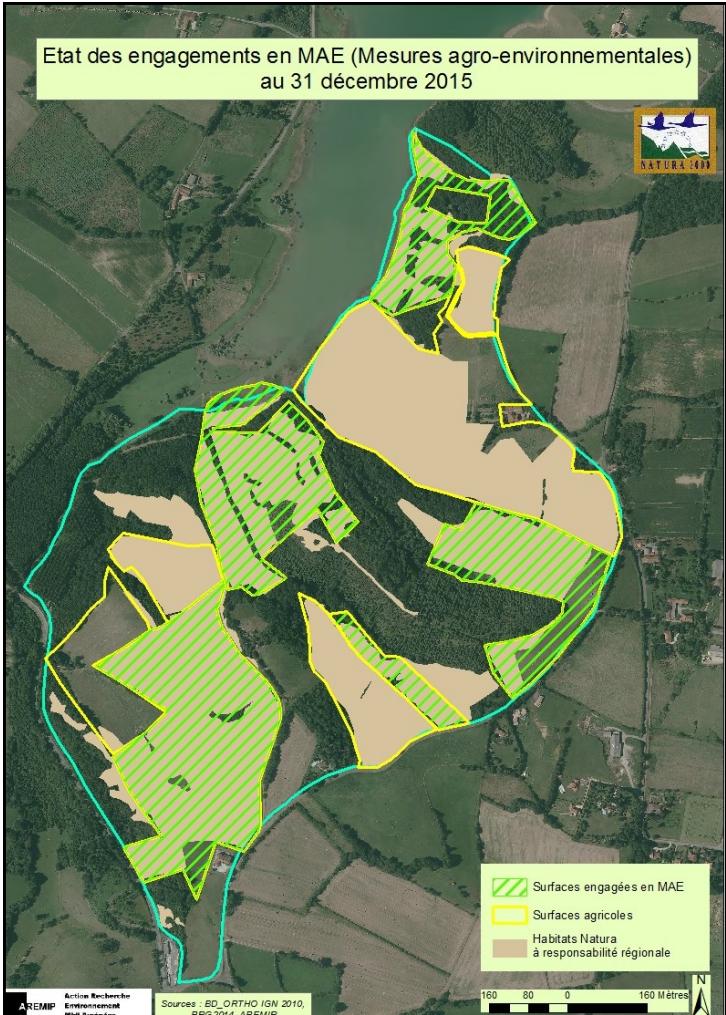
La démarche Natura 2000 repose, en France, sur la contractualisation. Il n'y a pas de règlement spécifique aux sites Natura. L'objectif est d'adapter les activités humaines existant sur les sites pour les rendre favorables à la préservation des milieux naturels et des espèces.

L'activité agricole est la seule existante sur le site. C'est elle qui a façonné son paysage bocager. C'est donc à travers elle que la préservation des milieux s'est mise en place.

Six exploitants travaillent sur ce territoire. Ils pratiquent du pâturage extensif et de la fauche. Ces activités contribuent au maintien des milieux ouverts.

Depuis le début de l'animation, des Mesures agro-environnementales ont été proposées, sur les parcelles abritant des milieux particuliers (habitats d'intérêt communautaire). Ces mesures apportent certaines contraintes à la pratique agricole et rémunèrent l'exploitant en contrepartie.

Sur le site, des mesures liées au pâturage (amélioration de la gestion pastorale par le recul de la date de mise à l'herbe et la limitation de la charge), liées à la fertilisation (réduction puis suppression totale de la fertilisation) et à la fauche (retard de fauche) ont été proposées.



Elles ont pour but de conserver un sol pauvre, indispensable aux orchidées et d'assurer la durée du cycle biologique de ces espèces. D'autres mesures ont porté sur l'entretien des haies et des mares.

Les exploitants agricoles, dans leur majorité, ont été intéressés par ces mesures et s'y sont engagés. A ce jour, trois exploitants sur six sont engagés dans l'une ou l'autre des MAE. Un quatrième pourrait les rejoindre en 2016.

Ainsi, en adaptant leurs pratiques, ce sont eux qui permettent de garder au coteau sa richesse naturelle. L'avenir est plus incertain du fait du passage à la retraite de deux d'entre eux dans les prochaines années. Incertitude sur l'existence de repreneur et sur leur volonté de s'engager.



Orchis ustulata



Orchis militaris



Ophrys sphegodes

Animations 2015: les temps forts

Les sorties scolaires

- 11 avril : Journée éco citoyenne ; nettoyage du site (5.5 kg de déchets récoltés)
- 26 mai : Visite annuelle du site par les étudiants de l'ENSAT, encadrée par leur enseignante, Mme OUIN
- 30 mai : sortie de découverte des orchidées, pour le grand public.

Pour programmer une sortie nature sur le site, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme.

Les expositions

L'exposition « 10 ans, ça se fête ! », comme celle de présentation du site est destinée à être itinérante.

Contactez l'Office du Tourisme pour un prêt.

Samedi 30 mai
Sortie Nature
Boulogne sur Gesse



Site Natura 2000



Départ 15h devant l'Office de Tourisme

Sur inscription obligatoire au 05 61 88 13 19 avant la veille 17h

2016

**Janvier : Exposition
« 10 ans, ça se fête ! » se poursuit**

**Juin : Sortie thématique
Orchidées : richesse du site**



INFOS PRATIQUES MAEC

Les exploitants du site recevront un courrier d'information, qui précisera leur situation. Ensuite, ils auront jusqu'au 17 mai pour s'engager ou pas dans une MAEC.

Les exploitants déjà engagés en MAET ne sont pas concernés si leur contrat n'arrive pas encore à échéance. Ils gardent donc les mêmes engagements jusqu'à la fin des 5 ans de leur contrat.

Pour tout renseignement sur les MAEC :
Françoise NOBLE - AREMIP- 05-61-95-49-60 - aremip2@orange.fr



Contacts :

Mairie de Boulogne sur Gesse - 31350 05.61.88.20.38
Office de Tourisme - 31350 Boulogne sur Gesse 05.61.88.13.19
Ce bulletin de liaison a été rédigé en collaboration avec l'AREMIP
20 place valentin Abeille 31210 Montréjeau 05-61-95-49-60

